

Partie I :

I- ADAM SA est une société anonyme au capital de 1 000 000 dh totalement libéré. Au titre de l'exercice 2012, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1 200 000 dh HT et un résultat comptable de 325 728,75 dh. Ce résultat est obtenu compte tenu des éléments suivants :

1) Parmi les produits on relève :

- Des dividendes de 34 152 dh,
- Des avances sur une commande non encore livrée : 42 400 dh,
- Des produits livrés et non encore encaissés : 57 346 dh .

2) Parmi les charges on relève :

- Les achats consommés de matières et fournitures de 21 900 dh,
- La redevance de crédit bail de 121 467 dh relative à un matériel de production. Ce dernier est acquis en 2010 pour 500 000 dh et il est amortissable sur 5ans au taux constant,
- La redevance de crédit bail de 150 000 dh relative à une voiture de déplacement du directeur financier. Cette voiture est acquise en 2010 pour 480 000 dh TTC et elle est amortissable à 20%,
- L'amortissement d'une voiture de tourisme 120 000 dh. Cette voiture est acquise pour 500 000 dh HT, TVA 20%. Elle est amortissable à 20%,
- Une provision pour propre assurance : 15000 dh,
- Une assurance sur la tête d'un dirigeant au profit de la société ADAM.SA 16 000 dh,
- Des cadeaux à la clientèle : 50 unités portant le nom de la société à 90 dh HT l'unité, TVA 20%,
- La réparation d'un camion totalement amorti : 40 000 dh,
- Des pénalités pour paiement tardif de l'IR sur salaire : 14 000 dh,
- L'IR retenu sur les revenus salariaux : 14 254dh,
- Des intérêts des comptes courants associés : 72 000 dh. Le taux d'intérêts servi aux associés est de 6%. Le taux fixé par le ministère des finances est supposé de 3,5%.

TAF : Présenter le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal.

II- Une société anonyme a réalisé :

- Au titre de l'exercice 2011, un chiffre d'affaires, base de calcul de la cotisation minimale, de 14 678 428 DH et un résultat fiscal de 275 543 dh,
- Au titre de l'exercice 2012, un chiffre d'affaires, base de calcul de la cotisation minimale, de 15 634 567 dh , et un résultat fiscal de 220 000 dh.

TAF: Sachant que l'IS payé au titre de 2010 s'est élevé à 75 000 dh,

- 1) Calculer l'IS dû au titre de 2011,
- 2) Calculer l'IS dû au titre de 2012,
- 3) Préciser les dates de paiement et les montants à payer au titre de l'IS durant 2011, 2012 et 2013.

Examen d'accès au 5ème semestre.

Partie II :

Chargé(e) d'effectuer les opérations d'inventaire de la société SABEMA.SA, vous recevez les informations suivantes qu'on vous demande de comptabiliser au 31/12/2012 :

- 1) Une prime d'assurance automobile annuelle a été réglée le 01/09/2012 pour 15 000 dh,
- 2) La société FADI doit accorder à SABEMA.SA des ristournes HT de 8 000 dh, TVA 20% ; sur le volume des achats de l'année 2012. La facture d'avoir n'est pas encore reçue,
- 3) La société doit accorder, au titre de 2012, des ristournes à son client KAMIL de 6000 DH HT, TVA 20% ; la facture n'est cependant pas encore établie,
- 4) Un lot de marchandises de 12 000 dh HT, TVA 20%, figure dans le stock au 31/12/2012, alors que la facture le concernant n'est pas encore reçue du fournisseur ZAHIDI;
- 5) Une facture relative à l'achat de marchandises est reçue du fournisseur FAHIDI et comptabilisée le 15/12/2012, mais les marchandises ne sont pas encore parvenues : montant ht : 8 000 dh, TVA 20%,
- 6) Une ristourne de 9 000 dh HT, TVA 20%, doit être envoyée au client JAMALI. L'avoir sera rédigé le 12/01/2013.
- 7) Dans les stocks au 31/12/2012 figurent des marchandises d'une valeur HT de 40 000 dh qui doivent être expédiées au client MADIH. La facture a été établie et comptabilisée le 28/12/2012 ;
- 8) Un prêt de 100 000 dh, au taux HT de 12%, a été accordé à un particulier le 01/09/2012. Les intérêts annuels ont été versés par le débiteur (et comptabilisés) d'avance le jour de la conclusion du contrat du prêt.
- 9) Les fournitures non utilisées par les services de SABEMA au 31/12/2012 sont les suivantes :
 - timbre-poste 1300 dhs - timbres fiscaux 1 400 dhs,
 - papeterie 2450 dhs - des petits cadeaux publicitaires 2500 dhs.
- 10) Le stock final de marchandises est acheté à 325 000 Dh alors que sa valeur sur le marché au fin 2012 est de 340 000Dh. Le stock final de marchandises au fin 2011 a été acheté à 287 800 Dh et sa valeur réelle au 31/12/2011 a été de 250 000 Dh,
- 11) parmi les créances de la société on relève :

Débiteurs	Créances au 31/12/11	Provisions Au 31/12/11	Règlement en 2012	Observations à la fin de 2012
ALI	36 000	15 000	12 000	Insolvable
BACHIR	144 000	18 000	60 000	Porter la provision à 30%
CELTA	85 494	20%	64 120,50	Porter la provision à 80%
DEREST.SA	62 400	-	2 400	Insolvable
ERAMA	7 440	-	-	Perte probable de 25%

Partie II :

Charge(e) d'effectuer les opérations d'inventaire de la société SABEMA SA, vous recevez les informations suivantes qu'on vous demande de comptabiliser au 31/12/2012

- 1) Une prime d'assurance automobile annuelle a été réglée le 01/09/2012 pour 15 000 dh,
- 2) La société FADI doit accorder à SABEMA SA des ristournes HT de 8 000 dh, TVA 20% , sur le volume des achats de l'année 2012. La facture d'avoir n'est pas encore reçue,
- 3) La société doit accorder, au titre de 2012, des ristournes à son client KAMIL de 6000 DH HT, TVA 20% , la facture n'est cependant pas encore établie,
- 4) Un lot de marchandises de 12 000 dh HT, TVA 20%, figure dans le stock au 31/12/2012, alors que la facture le concernant n'est pas encore reçue du fournisseur ZAHIDI,
- 5) Une facture relative à l'achat de marchandises est reçue du fournisseur FAHIDI et comptabilisée le 15/12/2012, mais les marchandises ne sont pas encore parvenues : montant ht : 8 000 dh, TVA 20%.
- 6) Une ristourne de 9 000 dh HT, TVA 20%, doit être envoyée au client JAMALI. L'avoir sera rédigé le 12/01/2013.
- 7) Dans les stocks au 31/12/2012 figurent des marchandises d'une valeur HT de 40 000 dh qui doivent être expédiées au client MADIH. La facture a été établie et comptabilisée le 28/12/2012 ;
- 8) Un prêt de 100 000 dh, au taux HT de 12%, a été accordé à un particulier le 01/09/2012. Les intérêts annuels ont été versés par le débiteur (et comptabilisés) d'avance le jour de la conclusion du contrat du prêt.
- 9) Les fournitures non utilisées par les services de SABEMA au 31/12/2012 sont les suivantes :
 - timbre-poste 1300 dhs
 - timbres fiscaux 1 400 dhs,
 - papeterie 2450 dhs
 - des petits cadeaux publicitaires 2500 dhs.
- 10) Le stock final de marchandises est acheté à 325 000 Dh alors que sa valeur sur le marché au fin 2012 est de 340 000Dh. Le stock final de marchandises au fin 2011 a été acheté à 287 800 Dh et sa valeur réelle au 31/12/2011 a été de 250 000 Dh,
- 11) parmi les créances de la société on relève :

Débiteurs	Créances au 31/12/11	Provisions Au 31/12/11	Règlement en 2012	Observations à la fin de 2012
ALI	36 000	15 000	12 000	Insolvable
BACHIR	144 000	18 000	60 000	Porter la provision à 30%
CELTA	85 494	20%	64 120,50	Porter la provision à 80%
DEREST.SA	62 400	-	2 400	Insolvable
ERAMA	7 440	-	-	Perte probable de 25%

TAF : Passer toutes les écritures de régularisation nécessaires.